

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	66 (1937)
<b>Heft:</b>	13
<b>Rubrik:</b>	Chronique scolaire de la Gruyère

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chronique scolaire de la Gruyère

M. le Directeur de l'Instruction publique vient de procéder au remaniement de quelques arrondissements scolaires. Le cercle de justice de paix de La Roche, les communes de Sorens, Marsens, Vuippens et Echarlens ont été rattachées au V<sup>me</sup> arrondissement scolaire. Nous souhaitons une cordiale bienvenue à ces nouveaux collègues.

\* \* \*

Les vœux exprimés à la réunion de la Société d'éducation sont en voie de réalisation.

Quelques chants choisis dans le *Kikeriki* et l'*Ecolier chanteur* sont inscrits officiellement au programme d'étude de l'année 1937-38. Cette initiative permettra aux écoliers fribourgeois d'apprendre les mêmes chants. Ainsi, les réunions auxquelles les enfants d'aujourd'hui assisteront tôt ou tard n'en seront que plus animées. Quand on chante en chœur de belles chansons, le cœur finit toujours par se mettre à l'unisson des voix.

Les institutrices de la Gruyère se sont réunies, le jeudi après midi, à Montsalvens, Grandvillard, Neirivue et Corbières, pour étudier les chants du programme scolaire, sous la direction compétente et dévouée de M. Lattion. Ce geste d'amitié est une nouvelle preuve de la grande affection que ce musicien distingué voue à notre jeunesse en général et à l'école gruérienne en particulier. Qu'il veuille bien agréer ici l'expression de la profonde gratitude du corps enseignant.

\* \* \*

Au début d'octobre, les enfants de l'école de Châtel-Crésuz et les familles pauvres de Crésuz éprouvèrent une joyeuse surprise. Un de nos collègues, M. Cyprien Sudan, ancien instituteur à Villarepos, leur fit conduire par camion, mis gracieusement à sa disposition par M. Edouard Glasson, 1,800 kg. d'appétissantes pommes soigneusement cueillies dans les vergers de Villarepos par les enfants de notre collègue et ami. Il fait bon voir les enfants croquer à pleines dents les magnifiques fruits que M. Ruffieux leur distribue à chaque récréation.

Est-il nécessaire d'ajouter que ce geste de solidarité bien comprise a été vivement apprécié par les petits et les grands ? En Haute-Gruyère, les arbres fruitiers sont rares ; dans la Broye et le Lac, ils abondent. On m'assure même que cette année, la récolte, très abondante, n'a pas pu être complètement cueillie, faute de temps.

Que les petits écoliers de la partie montagneuse du canton seraient heureux si d'autres collègues imitaient l'exemple de M. Sudan ! Cette générosité n'a pas coûté cher. Mais je suis persuadé que le bien qui en résulte est considérable. Au nom des enfants de Châtel-Crésuz, merci de tout cœur.

L. M.

---

## LECTURE AU COURS SUPÉRIEUR

---

### Le départ des hirondelles (chap. 15)

---

L'auteur, André Theuriet, est un poète français, qui est aussi un romancier (1833-1907). Il est le poète des bois et des campagnes. Excellent écrivain qui aime beaucoup la nature, il a chanté les forêts, les prairies, les moissons, les vergers, les oiseaux, tout ce que la nature présente de plus poétique, de plus digne d'être aimé et admiré.

Le chapitre « Le départ des hirondelles » est tiré du livre *Nos oiseaux*.

#### I. Plan du chapitre

1. *Rappel du souvenir* : ce départ ; où ; un vieux hôtel ; corniches.
2. *Premiers mouvements en vue du départ* : l'agitation insolite ; le vol affairé ; grossissement de la troupe.
3. *Qui prend l'initiative* ?
  - a) les chefs de famille ; b) les vieux patriarches ; c) le choix du lieu ; d) le cri de l'assemblée.
4. *Le merveilleux instinct de ces oiseaux* :
  - a) la construction du nid ; b) la ponte et l'élevage des jeunes ; c) le retour au même lieu (expérience du fil ou d'un anneau) ; d) leur retour et le printemps ; e) leur départ : fin des vacances.
5. *Les hirondelles ont vraiment la science du vol* :
  - a) puissance, vélocité, souplesse ; b) l'entraînement au grand vol ; c) l'abandon des faibles.
6. *Le rassemblement* :
  - a) fin de septembre (aspect de la campagne, à ce moment) ; b) lieu du regroupement (fenêtres, entablements, etc.) ; c) arrivée des retardataires.
7. *L'envol solennel* :
  - a) les hirondelles s'élèvent (bataillon noir) ; b) formation du vol de voyage (longueur de la file).
8. *L'aspect de la ville après leur départ* : impression de monotonie et de tristesse.

#### II. Vocabulaire expliqué

- a) *Mots et expressions*.

La province : une division territoriale placée sous l'autorité d'un délégué du gouvernement.

Un hôtel : a) demeure d'un grand personnage ; b) bâtiment destiné à un service public ; c) maison qui reçoit les voyageurs.

Un balcon : plate-forme qui fait saillie sur la façade d'un bâtiment.